AR PREFECTURE

063-200070712-20171213-20171213_34-DE

Regu le 22/12/2017

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice : 58

Conseillers présents : 50

Suppléants ayant voix délibérantes :

1

Conseillers représentés : 5

Total votants:

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2017 A 19H00 Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 6 décembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 décembre 2017 à 19h00, avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ Philippe CAYRE à Christiane SAMSON Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY Ghislaine DUBIEN à Sylvie CHAUNY

Conseiller.e.s absent.e.s: Didier ROMEUF, Claude NOWOTNY, Jany BROUSSE

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Joëlle MYE

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

Programme Local de l'Habitat : approbation du Plan de Financement et sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Départemental DÉLIBÉRATION N° 20171213-34

Rapporteure: Christiane SAMSON, Vice-Présidente

Vu les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes n°20170601-19 du 1^{er} juin 2017 décidant de s'engager dans l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).

La rapporteure explique que dans le cadre de l'élaboration de son PLH, la Communauté de Communes peut solliciter auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme une subvention d'équipement dédiée à hauteur de 30% du montant hors taxe du marché plafonnée à 15 000 € d'aide, selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Prestation d'élaboration du PLH (HT)	46 865,00 €	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	14 059,50 €
		Autofinancement	32 805,50 €
TOTAL	48 865,00 €	TOTAL	46 865,00 €

AR PREFECTURE

063-200070712-20171213-20171213_34-DE

Regu le 22/12/2017

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement de l'élaboration du PLH ci-dessus,
- Sollicite une subvention de 14 059,50 € auprès du Conseil départemental,

• Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette demande de subvention.

TOTAL VOTANTS:

Abstention:

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES:

56 =

Conseillers Présents : 50 +

Pour: 56

Représentés : 6

Non-participation

STE DE C

Contre:

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD, Maire de Châteldon